

Diversité et inégalités de situations vis à vis de la retraite

Les disparités de situation vis-à-vis de la retraite sont multiples. Elles se manifestent dans les montants des pensions servies, les âges de liquidation des pensions, les durées de service de celles-ci.

Leur existence peut se justifier dans la mesure où les systèmes de retraite n'ont pas vocation à supprimer toute diversité de situations, mais visent plutôt à garantir à chacun un maintien de sa "position sociale relative" au moment de la retraite. Ce principe doit être bien sûr corrigé par les redistributions souhaitées pour assurer aux retraités les plus défavorisés un niveau de vie suffisant ou pour corriger les aléas liés par exemple à la période d'éducation des enfants ou au chômage.

Pour introduire la réflexion du Conseil sur le sujet de la diversité et des inégalités de situations vis-à-vis de la retraite, le dossier joint présente un ensemble de documents analysant la situation des retraités aujourd'hui et les évolutions de cette situation comparée à celle des actifs.

1. Les résultats des enquêtes sur les revenus fiscaux et sur les patrimoines réalisées par l'INSEE permettent de porter une appréciation sur le niveau de vie des ménages de retraités, de le comparer à celui des actifs et d'en analyser la dispersion. Ils sont présentés dans la note de commentaire établie par l'INSEE.

Ces données en termes de niveau de vie doivent être complétées par des données relatives à l'espérance de vie et à l'état de santé à la retraite, ainsi qu'aux conditions de vie des retraités si l'on veut avoir une appréciation globale des inégalités de situations à la retraite. Ces aspects sont également abordés dans la note de présentation de l'INSEE.

2. Outre ces éléments d'appréciation globale, il est nécessaire d'étudier plus spécifiquement les pensions de vieillesse. C'est ce que permettent de faire les outils gérés par la Direction de la recherche, des études et de l'évaluation et des statistiques du Ministère de l'emploi et de la solidarité, et notamment l'échantillon interrégime des retraités. Les observations réalisées à partir de ces outils notamment pour la période récente sont présentées dans la note de commentaire établie par la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques.

L'intervention de Mireille Elbaum, directrice de la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques, devrait permettre d'ouvrir la discussion sur les disparités et inégalités aujourd'hui constatées et leur évolution récente. Elle devrait également conduire à réfléchir aux questions qui se posent sur l'évolution future des disparités de situation vis-à-vis de la retraite et sur les inégalités que l'on entend corriger à l'avenir. Dans cette perspective, sans doute faut-il regarder quels types de conséquences les aléas professionnels liés au chômage, une mobilité accrue, le développement du temps partiel, la multiplication des ruptures familiales et le développement de l'isolement peuvent avoir au

moment de la retraite. De même on peut penser que le vieillissement même de la population aura une incidence sur la nature et l'évolution des inégalités en termes d'emploi et de revenu notamment.

Cette réflexion devra être prolongée par les travaux du groupe de travail du Conseil relatif à la diversité et aux inégalités de situations, qui porteront notamment sur les mécanismes correctifs existant dans les régimes de retraite.

3. Pour comparer les situations vis-à-vis de la retraite, des indicateurs sont nécessaires : taux de remplacement, durée de service de la pension, rendement, etc. Laurent Vernière, responsable des études techniques et prospectives sur les retraites à la Caisse des dépôts et consignations en fera une présentation générale au Conseil. Ces indicateurs permettent de comparer aussi bien la situation d'individus appartenant à une même cohorte que celle de générations différentes. Ils renvoient à la discussion générale des objectifs que l'on assigne aux régimes de retraite et des indicateurs que l'on estime pertinents pour apprécier dans quelle mesure ces objectifs sont atteints.